

PRI

2019

# Prix pour réalisations internationales



## Description du prix

Le *Prix pour réalisations internationales* est décerné tous les deux ans à une personne membre de la profession infirmière, engagée dans la pratique et au bénéfice d'au moins 10 ans d'expérience dans l'un des quatre domaines suivants des soins infirmiers: soins directs, formation, gestion et recherche. Les candidates doivent exercer un impact important au niveau international.

Un cadeau commémoratif ainsi qu'un certificat décrivant le prix seront décernés à la personne lauréate, qui prononcera un discours devant une audience composée d'infirmières du monde entier. Le prix inclut le remboursement des frais de voyage, de logement et de repas. Un registre officiel des lauréats et des citations est tenu à jour.



## Critères d'éligibilité

- Les candidates doivent être des infirmières **en activité** ayant au moins **10 ans** d'expérience dans l'un des quatre domaines suivants des soins infirmiers: soins directs, formation, gestion et recherche.
- Les candidates doivent exercer un impact important **au niveau international**.
- Les candidates doivent être membres d'une Association nationale d'infirmières (ANI) actuellement affiliée (et à jour de cotisations) au Conseil international des infirmières (CII).
- Les candidates doivent accepter de voir leur candidature proposée pour ce prix, de prononcer une allocution publique lors de la remise du prix durant une réunion internationale d'infirmières, et de prendre part à la promotion de ce prix.
- Le prix ne peut être décerné à titre posthume.

## Les candidatures

- Les candidatures peuvent être présentées par les Associations nationales d'infirmières membres du Conseil international des infirmières (CII) à jour de cotisations.
- Chaque Association nationale d'infirmières peut déposer autant de candidatures qu'elle le souhaite pour autant que chacune réponde aux critères d'éligibilité.
- Les candidatures doivent être soumises au moyen du formulaire officiel, que les associations membres peuvent se procurer directement auprès du CII ou par téléchargement depuis la page de la Fondation internationale Florence Nightingale sur le site Internet [www.icn.ch](http://www.icn.ch)
- Les formulaires complétés devront être reçus au siège du CII le **31 août 2018 au plus tard**.

N.B. : les membres des conseils d'administration de la Fondation internationale Florence Nightingale, de la Fondation du CII et du Conseil d'administration du CII, ainsi que les employés de ces institutions, ne peuvent ni se porter candidats ni être proposés comme candidats à la remise du prix.



## Lauréates précédentes

1999 Margaret Hilson (Canada), pour son rôle actif dans des programmes internationaux de santé; pour son travail avec une organisation de paysannes en Amérique centrale pour développer des programmes de santé dans les villages; et pour évaluer, avec une union d'orpailleurs, des stratégies de prévention en matière de santé et sécurité au travail.

2001 Susie Kim (Corée), pour son travail dans le domaine de la santé mentale ainsi que pour l'élaboration et la mise sur pied du premier centre de soins infirmiers communautaires en santé mentale en Corée dont l'application dans des cadres culturels divers a été internationalement reconnue.

2003 Carol Etherington (États-Unis), pour les programmes centrés sur la communauté qu'elle a développé pour des personnes vivant en situation post conflits et de catastrophes naturelles; pour sa défense des populations vulnérables et victimes; pour son action en matière d'abus des enfants, d'éthique, des droits humains et des victimes de catastrophes.

2005 Aucun prix décerné.

2007 Anneli Eriksson (Suède), pour avoir ouvert l'accès aux soins infirmiers à des populations vulnérables; pour son aide aux communautés menacées pendant des catastrophes et pour ceux vivant dans des conditions précaires.

2009 Aucun prix décerné.

2011 Liisa Hallila (Finlande), pour son travail dans l'enseignement des soins infirmiers et le développement de services fondés sur des preuves, en éthique organisationnelle, en planification, gestion et évaluation de projets, en matière d'enseignement et de formation, pour une pratique respectueuse des cultures, et pour le développement de systèmes de soins de santé.

2013 Aucun prix décerné.

2015 Subadhra Devi Rai (Singapour), en hommage à son travail exceptionnel pour la santé des populations vulnérables, notamment les femmes et les réfugiés, mettant l'accent sur la violence contre les femmes, la santé procréative et la réintégration des réfugiés.

2017 Nancy Glass (États-Unis), pour ses recherches sur la manière de mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles partout dans le monde. Pour son travail comme spécialiste des domaines de la violence exercée par un partenaire intime, la santé publique et la santé mondiale.

**Conseil International des Infirmières**

3, place Jean Marteau,  
1201 Genève, Suisse

[www.icn.ch](http://www.icn.ch)